

DECLARATION COMMUNE DU GROUPE DE MONDORF

Mondorf-les-Bains, le 9 novembre 1992

Monsieur le ministre Johny Lahure

Ministère de la Santé, de la Sécurité Sociale, des Sports et de la Jeunesse
Grand-Duché de Luxembourg

Madame le ministre Christiane Krajewski

Ministère des femmes, du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales
Sarre

Monsieur le ministre Ullrich Galle

Ministère d'Etat, du Travail, des Affaires Sociales, de la Famille et de la Santé
Rhénanie-Palatinat

Monsieur le Président Gérard Longuet

Président du Conseil Régional, représenté par Monsieur Jean-Marie Demange,
Vice-Président Responsable des Affaires Etrangères
Lorraine

Au cours de ces dernières années, la consommation de drogues s'est accrue de façon inquiétante et a dépassé le cadre de nos frontières. Le nombre de jeunes concerné par ce problème est en nette progression.

Des cartels internationaux de la drogue envahissent le marché européen. Parallèlement aux mesures de "Lutte contre la Drogue", par la réduction de l'offre, il faut développer la prévention et le système d'assistance aux toxicomanes. Ces tâches sont du ressort des autorités et leur caractère d'urgence n'est plus à souligner.

Dans la perspective de la "Fusion de l'Europe", les Etats membres de l'U.E. sont appelés à concrétiser des stratégies d'action et des mesures coordonnées contre les toxicomanies. Une coopération interrégionale, voire internationale, dans les zones frontalières, s'impose et doit être établie dans les plus brefs délais.

Madame Christiane KRAJEWSKI, Messieurs Johny LAHURE et Ullrich GALLE, ministres compétents, ainsi que Monsieur Gérard LONGUET, Président du Conseil Régional, accueillent favorablement ces dispositions et appuient les mesures adoptées lors de la "Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies".

La "Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies" a pour objectif de sensibiliser un très large public aux problèmes engendrés par la toxicomanie et fait clairement apparaître que la prévention joue un rôle essentiel dans cette lutte. La "Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies", avec la participation de spécialistes de divers Etats, offre la possibilité de développer des initiatives pour une coopération renforcée en matière de prévention des toxicomanies et de les concrétiser. Cette Semaine a également pour mission de forger une collaboration interrégionale en matière de prévention des toxicomanies et d'asseoir une coopération durable sur des bases solides.

Madame et Messieurs les ministres et le Président du Conseil Régional ont déclaré que la prévention des toxicomanies doit :

- prendre en considération que les jeunes grandissent dans une société complexe et orientée vers la consommation, dans laquelle les drogues de toutes sortes font partie du quotidien et sont devenues accessibles à tous ;
- se baser sur une définition vaste concept de la drogue regroupant les drogues légales et les drogues illégales ;
- intervenir de façon précoce auprès des jeunes, avant même l'apparition des premiers signes de toxicomanie, là où les concepts de la prévention, reposant sur l'intimidation ou sur une information ponctuelle, ne suffisent pas ;
- cibler l'environnement de vie des jeunes : il est impératif d'ouvrir aux adolescents des terrains d'apprentissage et des possibilités leur permettant de participer activement à la structuration de leur propre environnement social et de la Société.

La prévention des toxicomanies, au sens très large du terme, ne peut être menée à bien uniquement par des intervenants qualifiés ou par des institutions, mais nécessite la participation active de tous les acteurs impliqués dans les domaines de l'éducation, l'instruction, la formation et la prise en charge des jeunes. L'ampleur du problème exige que tout un chacun s'implique dans la lutte contre ce fléau tant au niveau de la personne elle-même que sur le plan de l'entourage, en ayant pour vocation de donner l'exemple ou de porter assistance dans le règlement de situations conflictuelles.

Les mesures prises par le Luxembourg, la Rhénanie Palatinat, la Sarre et de la Région Lorraine, dans le cadre de la "Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies", à l'école et en dehors de l'école, démontrent la diversité des tâches de la prévention.

Le Président du Conseil Régional de Lorraine et les ministres compétents de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Grand-Duché de Luxembourg sont prêts à renforcer leur collaboration et à poursuivre la réalisation des projets mis en œuvre.

En 1993, d'autres mesures relatives à la prévention des toxicomanies ont été mises en pratique, à savoir :

- une action concertée et concordante au niveau de la collecte des données concernant les toxicomanies, qui servira de base à l'élaboration de nouveaux projets ;
- un échange de personnels qualifiés pour la prévention des toxicomanies ;
- ainsi qu'un programme commun et la concrétisation de mesures préventives dans les régions frontalières.

Le Président du Conseil Général et les ministres compétents soulignent que la prévention des toxicomanies, si l'on veut lui reconnaître son intérêt au vu des résultats obtenus, devra être consolidée par des actions sanitaires interrégionales.

DECLARATION COMMUNE DU GROUPE DE MONDORF

Mondorf-les-Bains, le 9 novembre 1998

Madame le ministre Dr Rose Götte

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, de la Famille et des Femmes
Sarre

Madame le ministre Barbara Wackernagel-Jakobs

Ministère des femmes, du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales
Rhénanie-Palatinat

Monsieur le ministre Dr Georges Wohlfahrt

Ministère de la Santé, Ministère des Sports
Grand-Duché de Luxembourg

Madame Bernadette Malgorn

représentée par le Préfet Délégué pour la Sécurité et de la Défense
Zone de Défense Est Région Lorraine,
Monsieur Didier Petetin

La consommation abusive de produits entraînant la dépendance, tout comme la dépendance elle-même, constituent un problème considérable en matière de politique sociale et sanitaire.

Les conséquences néfastes liées aux conduites addictives sont multiples : dommages physiques et psychiques, souffrance individuelle autant que celle des familles et de l'entourage, anéantissement de projets de vie et d'ambitions professionnelles.

Avec la "Semaine Européenne pour la Prévention des Toxicomanies" la Commission de l'Union européenne entend mettre clairement l'accent sur une plus grande coopération dans ce domaine.

Les ministres du Grand-Duché de Luxembourg, des länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, de la Région germanophone de Belgique et le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, soutiennent la démarche liée à la "Semaine Européenne pour la Prévention des Toxicomanies" et soulignent la nécessité d'étendre la collaboration dans les régions frontalières.

La "Semaine Européenne de Prévention des Toxicomanies" permet au public de prendre conscience du problème de la toxicomanie et de l'importance de la prévention. Les formes de coopération qui se sont développées entre les professionnels des pays et régions du "Groupe de Mondorf" doivent être encouragées et leur avenir assuré.

Les ministres du Grand-Duché de Luxembourg, des länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, de la Région germanophone de Belgique et le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, rappellent les principes de la prévention à la base de la "Déclaration de Mondorf" de 1992 et se réfèrent aux évolutions sociologiques et aux politiques sociales des six dernières années pour insister sur la nécessité du maintien de ces principes.

Si la maladie de la dépendance est comprise comme un trouble relationnel, le développement des capacités relationnelles et de gestion de conflits devient un élément central de la prévention des toxicomanies.

L'apprentissage de compétences sociales, de capacités relationnelles, d'estime de soi et d'une image réaliste de sa personne contribue au développement de stratégies adéquates et évite ainsi le recours aux fausses solutions offertes par la fuite dans la dépendance.

De ce fait, la prévention des toxicomanies doit être à la fois précoce et globale, c'est-à-dire non liée à un produit mais basée sur la continuité et sur la coopération.

L'importante diversification des styles de vie dans notre société et l'individualisation qui en résulte peut causer des difficultés supplémentaires, surtout pour les enfants et les adolescents. Ces difficultés apparaissent au vu des problèmes relationnels, des perturbations dans la vie professionnelle et privée des parents ainsi que des perspectives d'avenir incertain et angoissant. Dans ce monde de plus en plus complexe, les enfants, adolescents et adultes ont besoin de soutien pour la réalisation de leur épanouissement personnel.

Les ministres du Grand-Duché de Luxembourg, des länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, de la Région germanophone de Belgique et le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, se déclarent prêts à poursuivre les projets en cours et à intensifier la collaboration existante.

Dans le cadre des concrétisations de nouvelles mesures de prévention des toxicomanies, les objectifs suivants seront prioritaires pour les années à venir :

- collaboration dans la collecte et l'harmonisation de données épidémiologiques en matière de toxicomanie. Ces données constitueront des points de repère pour la prise des décisions.
- poursuite de l'échange de professionnels de la prévention et de la prise en charge de la toxicomanie.
- développement pour les professionnels de programmes de formation communs pluridisciplinaires, novateurs et participatifs, reliant davantage la formation aux besoins sur le terrain tout en respectant les spécificités nationales, voire locales.
- création d'un outil de communication direct entre les professionnels leur permettant d'élargir leurs possibilités d'analyse et de réflexion.
- maintien de la coopération dans la planification, la réalisation et l'évaluation de mesures préventives et thérapeutiques dans les régions frontalières.

Les ministres et le Préfet de Région soulignent que l'élaboration et la réalisation de projets concrets à long terme nécessiteront la mise en réseau des services d'aide existants afin d'offrir la meilleure prévention possible.